

PERMIS DE FEU

(Il est établi dans un but de prévention des dangers d'incendie et d'explosion occasionnés par points chauds, soudage, découpage, meulage)

Durée de validité :

Le : 22/03/20 du 25/03/20

De : H à H

En cas d'alarme INCENDIE appeler le 16 (poste sécurité incendie) ou 02 32 88 82 27

En cas d'accident appeler le 16 (poste sécurité incendie)

Urgences vitales 15 (SAMU)/urgences 10

DEMANDEUR (société au CHU)	LOCALISATION DES TRAVAUX
Société ou service : <i>Coquant</i>	Site : <i>Kiri</i>
Nom : <i>Bailloul</i>	Bâtiment :
N° de téléphone : <i>0750 5482 21</i>	Etage : <i>deuxième étage</i>
Conducteur de travaux (ou responsable) concerné : <i>Gravelle</i>	Zone :
	Secteur :
	Détails des travaux :
	RISQUES IDENTIFIES (stockage, contiguités)

MESURES DE PREVENTION ET D'INTERVENTION PARTICULIERES		
☐ Arc	☐ Brossage	☐ Chalumeau
☐ Chauffage	☐ Découpage	☐ Flamme nue
☐ Martelage	☐ Meulage	☐ Perçage
☒ Soudage	☐ Vapeur	☐ Autre

NATURE DES TRAVAUX : cocher la case correspondante	
Localisation RIA le plus proche N°	
Présence obligatoire d'un extincteur en bon état (appartenant à l'exécutant) à proximité de la zone des travaux :	1 extincteur à eau pulvérisée classe A/B
Autres dispositions à prendre :	Date du dernier contrôle : <i>20/03</i>

MISE HORS SERVICE DU SYSTEME DE DETECTION OU D'EXTINCTION	
Zone(s) :	Détecteur (s) n° :
Zone(s) :	Détecteur (s) n° :
Zone(s) :	Détecteur (s) n° :
Zone(s) :	Détecteur (s) n° :
Zone(s) :	Détecteur (s) n° :

AFFICHER UN EXEMPLAIRE DE LA PRESENTE AUTORISATION DE FEU PRES DU POSTE DE TRAVAIL			
AVANT TRAVAUX		APRES TRAVAUX	
Exécutant	Sécurité	Exécutant	Sécurité
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

La présente autorisation est accordée sous réserve de l'application stricte des consignes (fournies obligatoirement avec le permis de feu) ainsi que les mesures de prévention et d'intervention particulières précisées ci-dessus